

Compte-Rendu d'Événement

Association francophone pour le savoir (ACFAS)

74^e Congrès, Université McGill, Montréal

Colloque 416 : Paysage et acteurs : dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage

Mardi, le 16 mai et mercredi le 17 mai 2006

Par Stéphanie Poirier

Une préoccupation paysagère se dessine aujourd'hui dans notre société, tant en milieu urbain que rural. Si une telle préoccupation n'est pas nouvelle, elle s'élargit aujourd'hui à de nouveaux acteurs. L'émergence de la notion de gouvernance, par exemple, fait une place nouvelle à des acteurs autrefois exclus du champ de la décision politique comme les résidents, les citoyens, les groupes de pressions, les associations et autres regroupements locaux. De tels bouleversements affectent la gestion du paysage qui dépasse l'exercice administratif et juridique: elle implique en effet un processus politique où des acteurs prennent position, participent aux débats publics et, pour faire valoir leur point de vue et pour défendre leur intérêt, s'opposent ou s'allient les uns les autres. La diversité des acteurs interpellés par le paysage complexifie la définition de même que la construction, la déconstruction et la reconstruction du paysage. D'une part, l'influence de chacun de ces acteurs varie en fonction de la place qu'il détient ou revendique dans l'espace public. D'autre part, la multiplicité des acteurs en scène dévoile une variété de besoins et d'exigences auxquels doit répondre un paysage unique.

Ce colloque, co-organisé par Mario Bédard du département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, Guy Mercier du département de géographie de l'Université Laval, puis Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, visait à mieux comprendre comment et pourquoi les acteurs politiques, tels que définis à travers le concept de gouvernance, interviennent auprès du paysage. Chacune des communications proposent un témoignage singulier de l'expression contemporaine de l'enjeu du paysage et du rôle des acteurs sociaux dans ce contexte. Plus précisément, ce colloque aborde les questions suivantes : Pourquoi est-il important de parler de paysage? Quels acteurs politiques influencent le processus paysager? Quels sont leurs enjeux? Quels rôles jouent ces acteurs politiques dans la construction du paysage? Quelles sont les interactions entre les acteurs politiques?

PAYSAGES ET IDENTITÉS

La relation entre le paysage, l'identité, la culture et le politique s'avère étroite. Ainsi, la première partie du colloque a porté sur les liens entre la logique paysagère et l'engagement. On a tenté d'analyser la quête de sens identitaire et son implication territoriale. Sandra Breux (U. Laval) s'est questionnée sur l'influence que peut exercer le paysage sur le comportement politique à l'échelle locale et urbaine. À l'aide d'entretiens semi-directifs et de cartes mentales, elle tente d'évaluer le sentiment d'appartenance des individus selon leur implication sur le territoire. Plus spécifiquement, elle compare l'engagement de bénévoles en loisirs et celui de membres de conseils de quartier de la Ville de Québec. Les résultats préliminaires permettent de démontrer le lien entre l'implication politique des membres des conseils de quartier et l'importance de leur appartenance au paysage. Il existe, selon

Sandra Breux, un lien entre le choix d'habiter un quartier et le comportement politique. Dans ses recherches portant sur l'espace et l'imaginaire des adolescents, Anne Ardouin (U. Montréal) s'intéresse à l'ancrage identitaire des individus face au territoire. Au moyen de séquences filmiques, elle tente de représenter l'espace dans l'imaginaire des adolescents de deux communautés différentes, l'une Innue et l'autre habitant en Montérégie.

La conservation patrimoniale et son rapport au paysage fait également partie des thématiques abordées lors du colloque. Ainsi, les recherches de Juliette Dutour (U. Laval) portent sur la mise en place des parcs nationaux canadiens et plus spécifiquement du Parc des champs de bataille nationaux à Québec. Elle compare les processus de mise en place de ces parcs et la reconnaissance patrimoniale au Québec et au Canada. Elle constate une évolution à partir de la création du Parc de Banff de même qu'une modification de la relation entre l'homme et son territoire car le paysage a progressivement cessé d'être considéré comme un simple objet. Poursuivant sur la thématique du patrimoine, Etienne Berthold (INRS-UCS-UQAM) s'intéresse, quant à lui, à la participation des comités de citoyens du Vieux-Québec au développement parallèle des fonctions résidentielle et patrimoniale dans ce quartier. On apprend ainsi qu'à partir des années 1970, des comités de citoyens ont été mis sur pied dans le Vieux-Québec afin de réanimer le tissu urbain tout en promouvant un projet social de patrimonialisation du quartier.

La présentation de Sylvain Paquette (U. Montréal), portant sur le rôle des acteurs privés dans le développement du paysage en milieu métropolitain et périurbain, conclut la première partie du colloque. Selon lui, l'habitat périurbain constitue un vecteur d'idées sur le paysage. Les acteurs et les promoteurs fabriquent des idées de paysage via un certains nombres de procédés (discours publicitaire, toponymie, logo, expressions architecturales, etc.). Sylvain Paquette se questionne ainsi sur la manière dont le discours promotionnel immobilier cherche à tirer profit d'une forme de consécration paysagère. Pour ce faire, il a étudié, en 2004 et 2005, le cas de 60 municipalités de la couronne montréalaise à partir desquelles il a élaboré une grille d'évaluation de l'utilisation du paysage.

Lors de la discussion suivant cette première partie, on met en lien les cinq présentations et on se demande si le paysage de banlieue fera éventuellement l'objet d'une patrimonialisation ? On constate ainsi qu'on n'a pas encore réussi, à partir des lois patrimoniales, à décréter un quartier issu de la création périurbaine, patrimonial ou historique. En somme, on souligne que le panel a permis de voir des ouvertures méthodologiques avec l'utilisation des cartes mentales, des outils filmiques et des discours des acteurs.

PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT

En mettant en adéquation les notions de paysage et d'aménagement, Geneviève Marquis (U. Montréal) analyse des outils d'encadrement urbanistiques. Elle a illustré à l'aide des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) élaborés par les acteurs municipaux de l'aménagement du territoire, une possibilité pour ceux-ci de s'approprier le dessein du paysage à travers une adhésion volontaire à un projet donné. Selon elle, les outils discrétionnaires peuvent agir à titre de réponse à l'engagement collectif, à la qualité des projets, au dialogue entre acteurs privés et publics. Choisisant une étude de cas spécifique,

Martine Freedman (U. Laval) s'intéresse à la Pointe-aux-Lièvres dans le quartier Saint-Roch à Québec, plus spécialement à ancien terrain industriel acheté par la ville dans le but d'y réaliser divers projets et qui s'est avéré contaminé. Dans le cadre de cette recherche, on étudie comment le sens de ce lieu et la territorialité des populations avoisinantes ont influencé le jugement et les projets formulés par divers acteurs. Selon Martine Freedman, certains paramètres modificateurs entraînent des divergences d'interprétation dans la perception de projets paysagers ; par exemple, dans le discours des acteurs, on constate qu'une ville idéalisée est projetée sur un terrain contaminé. Proposant une comparaison entre les villes de Bordeaux et de Québec, Richard Desnoilles (U. Laval) analyse le rôle du paysage dans les discours municipaux de ces deux villes. À la lumière de cette comparaison, il constate que le paysage est un outil prioritaire dans l'aménagement et réfère à une logique standardisée s'inscrivant dans le contexte du développement durable des villes.

La réflexion sur l'aménagement s'est également traduite au cours du colloque par des présentations sur le paysage rural et agricole. Johanna Baugmarter (UQAM) propose une étude sur la reconnaissance du rôle paysager de l'agriculture en analysant le cas de la MRC de Rocher Percé (Gaspésie) où on fait la promotion d'un projet de valorisation touristique des paysages agricoles. Ce projet de mise en valeur par la reconnaissance de la multifonctionnalité du territoire constitue une illustration concrète d'intervention paysagère où le paysage agit comme levier de développement. À ce titre, l'exemple gaspésien apparaît novateur. En 1998, 800 000 hectares du territoire agricole québécois étaient en friche. Cette réalité a amené Karyne Benjamin (U. Montréal) à se pencher sur la perception qu'ont les habitants de ces paysages en friche à partir de huit images représentant diverses plantations. Les résultats démontrent une ouverture pour un réaménagement de ces terres. Par ailleurs, elle constate que les variables liées à la perception de la nature sont celles qui sont le plus rattachées à l'exploitation de la ville.

Finalement, Nicolas Gamache (U. Poitiers), analyse les façons dont le paysage participe au renouveau des campagnes et du monde rural français. Selon lui, la campagne n'est plus essentiellement agricole et la diversité des espaces ruraux en France contribue à faire participer le paysage à la requalification de certains territoires. En outre, on constate que cette problématique fait appel à des enjeux de gouvernance, de politiques publiques et d'éducation. La discussion générale qui suit ces exposés porte sur l'éthique de la perception du paysage liée à la mise en place d'une loi paysage de même que sur l'appropriation du paysage par divers groupes d'acteurs et des rapports de force qui le traversent.

PAYSAGE ET ESTHÉTIQUE

La dynamique entre le paysage et l'esthétique qui est marquée par l'emprise du quotidien et de l'ordinaire attire aussi l'attention des chercheurs. Alexandre Ollive (U. Laval) interroge la transgression du paysage commise par les graffiteurs de Québec. Pour ce faire, les discours des graffiteurs, des observateurs et des gestionnaires sont étudiés, de même que le type de graffiti pratiqués et leur localisation. On constate ainsi que les graffiti constituent un moyen de contestation et une façon, pour les graffiteurs, de rendre l'espace urbain moins ennuyeux à leurs yeux. En ce sens, le paysage revêt une importance particulière dans le cas de la Ville de Québec où une « Graff zone », rendant la pratique légale, a modifié les façons de faire et

de percevoir les graffitis. Les graffitis, somme toute, prendraient donc part à la construction de l'esthétique urbaine et à la compréhension interactive du paysage transgressé.

Les liens s'établissant entre l'esthétique du paysage, le développement durable et les préoccupations environnementales sont ensuite abordés par deux chercheurs. Dans un premier temps, Caroline Gagnon (U. Montréal) étudie l'acceptabilité sociale des équipements de transports d'énergie (lignes à haute tension) et les enjeux liés au paysage. Elle souligne que la dimension esthétique de l'équipement est un élément central dans la problématique sociale de l'implantation des lignes. Elle constate que les appréciations de tels équipements s'effectuent selon le vécu des individus et fait appel à des valeurs transversales diverses telles que la sécurité. Ces valeurs ne réfèrent pas obligatoirement au visuel. Poursuivant sur la même thématique, les recherches de François Tremblay (U. Montréal) portent sur l'acceptabilité sociale des problématiques esthétiques inhérentes au développement durable. En ce sens, il note une cristallisation de l'intérêt public au niveau du palier local et régional en matière de gestion des ressources naturelles. À la lumière de l'aménagement de la rivière Gatineau, il étudie les relations entre les acteurs impliqués et les représentations qui sont véhiculées par ces derniers au niveau des enjeux stratégiques liées à l'avenir de la rivière.

Les travaux d'Évelyne Vouligny (U. Montréal) portent sur la compréhension des valorisations paysagères. À l'aide de questionnaires et d'entrevues réalisées auprès de résidants lanauois, elle confronte les méthodes *expert* et *expérientielle* utilisées pour évaluer le paysage. Elle constate ainsi des écarts entre les lieux valorisés à l'échelle locale par les résidants et par les experts. Ces derniers apprécient davantage le paysage selon des critères visuels formels alors que la population est influencée par les expériences vécues. Évelyne Vouligny y constate un réel avantage à combiner les deux méthodes, car le savoir expert fait contreponds à l'intérêt collectif qui s'affirme en regard du sentiment d'appartenance des habitants.

Poursuivant l'étude des paysages ruraux, Julie Ruiz (U. Montréal) s'intéresse à l'intensification agricole et aux apports des méthodes d'analyse spatio-temporelles à l'aménagement. À partir d'une étude de cas dans la région de St-Hyacinthe, elle étudie les apports effectués à l'aménagement du paysage rural et à la requalification des terres agricoles. Parmi les apports à l'aménagement, elle souligne la croissance notable des haies en territoire agricole depuis le début des années 1980. Elle note que ces haies constituent une opportunité pour la requalification environnementale ainsi qu'un élément susceptible de rejoindre les résidants et leur appréciation du paysage, souvent teintée par une perception archaïque de l'agriculture. En terminant, il convient de se demander si cette requalification sera suffisante et si elle permettra l'intégration des dimensions identitaires, culturelles et expérientielles liées aux paysages agricoles.

PAYSAGE ET MILIEU DE VIE

À partir de deux exemples ruraux (Vic Bilhn et Sillon Orb-Jaur), Magali Bertrand (U. Toulouse le Mirail) analyse le rôle du paysage dans l'appartenance identitaire des individus dans le but de favoriser une participation significative des populations à leur cadre de vie et éclairer les tendances d'appropriation de l'espace. Par l'intermédiaire de son étude, elle cherche à répondre à des enjeux de territorialité liés à l'identification et elle tente d'analyser

comment le paysage constitue une production effective traduisant l'imaginaire collectif. S'intéressant elle aussi aux représentations identitaires suscitées par le paysage, Sophie Rioux-Hébert (UQAM) analyse les représentations que les individus ont des édifices religieux au sein de leur milieu de vie. Plus précisément, elle se demande dans quelle mesure les édifices religieux constituent un élément déterminant dans la construction du sentiment d'appartenance des individus au sein de l'arrondissement Rosemont-Petite Patrie à Montréal. Les enquêtes menées montrent que certaines églises, en dehors de leurs fonctions culturelles et religieuses, participent à la construction d'un sentiment d'appartenance territorial. Une telle recherche invite à se demander comment il convient de gérer, voire de transformer les multiples lieux de culte du Québec.

Au moyen de la comparaison de grappes industrielles d'aluminium (Alma et France-Nord-Pas-de-Calais), Marie-Josée Fortin (U. Montréal) examine les pratiques de gouvernance utilisées pour insérer ces installations imposantes dans le paysage à la lumière des divers jeux de pouvoirs qui s'établissent entre les acteurs impliqués. Elle s'interroge d'abord sur les méthodes de construction des paysages industriels. Elle constate que la représentation sociale d'un projet industriel s'effectue progressivement et est facilitée par la présence d'un terreau fertile dans une région telle que la création d'emplois. Les pratiques de gouvernance consistent à marginaliser les impacts vécus par une minorité et insistent sur le compromis « accepter ou déménager » au nom des intérêts de la collectivité. Finalement, Laurent Lelli (UMR Métafort Clermont-Ferrand) s'est lui aussi intéressé au processus de gouvernance en analysant cette fois l'usage du paysage dans la concertation locale. Il témoigne de la nécessité de susciter, par la médiation territoriale, un dialogue entre les divers acteurs concernés en vue de rendre possible une reconnaissance commune des enjeux de paysage.

Conclusion

Au terme des deux journées du colloque, Mario Bédard (UQAM) effectue un retour sur les présentations en mettant en perspective les principaux aspects abordés. Il souligne que le projet de paysage a souvent été évoqué en termes de responsabilité, de modernité des enjeux et des problématiques qui y sont associés. Toutefois, selon lui, les actions à poser au quotidien pour proposer un véritable projet de paysage fédérateur n'ont pas été suffisamment approfondies. Certes, actuellement, la demande paysagère est très forte, ce qui favorise une opportunité pour créer ou identifier des besoins. Or, comment faire en sorte que les gens vivent mieux le paysage ? Selon Mario Bédard, il s'avère impératif d'effectuer un travail de conscientisation auprès des universitaires et des décideurs. En ce sens, il faut mettre de côté le discours élitiste confrontant le paysage d'exception et le paysage ordinaire ; comment en effet décider aujourd'hui de ce qui sera exceptionnel dans le futur. Le paysage, conclut-il, appelle une vision *multiscale* où il faut gérer la multitude des façons d'habiter et de percevoir ce même paysage. De plus, il faut prendre conscience du rôle fondamental de nos valeurs dans l'aménagement de tout paysage.

Sylvain Paquette (U. Montréal) partage ensuite certaines constatations que lui ont inspirées les présentations effectuées durant le colloque. Tout d'abord, il constate la requalification de l'objet même du paysage. Avant, seul l'expert était jugé apte à intervenir alors qu'aujourd'hui la notion de paysage s'avère indissociable de celle de la citoyenneté. Par ailleurs, il souligne la requalification du sens évoqué par le paysage. Traditionnellement, son sens ne pouvait

intervenir sans une mise à distance du sens et du pays. Ce type de perception se réclame d'une notion d'engagement, d'une quête de sens, d'une appréciation esthétique, d'une évolution de l'action citoyenne liée au paysage. On note également qu'on en appelle de plus en plus de la conjugaison d'une esthétique patrimoniale à une éthique du paysage. Et il en est ainsi car, finalement, la nature du projet de paysage connaît une requalification. Auparavant, ce projet était associé à la préservation, à l'imposition par le haut de plusieurs voies d'action alors que, désormais, il est davantage associé au processus d'animation et au devoir de transparence des promoteurs. Selon Sylvain Paquette, la réflexion en regard du projet de paysage appelle à prendre des positions politiques, à favoriser un dialogue entre les acteurs et à tenter d'atteindre une plus grande acceptabilité ainsi qu'une plus grande équité.

Enfin, Sylvain Paquette insiste sur les conditions de cohérence de ce même projet de paysage. La lecture de la singularité des lieux doit se faire, selon lui, en suivant une perspective temporelle et *multiscale*, et ce à partir d'un travail d'accompagnement des trajectoires paysagères matérielles et immatérielles. Il ne faut pas, par cela, chercher à mettre en place une recette et il faut toujours être conscient que les projets réalisés dans d'autres pays ne sont pas nécessairement reproductibles. Les aspects liés au caractère socio-culturel du projet paysage sont eux aussi à considérer. Ainsi, il faut reconnaître le caractère pluriel et changeant des valorisations sociales. Pour ce faire, il faut inévitablement évoquer la spécificité d'un lieu, révéler ses qualités et favoriser l'émergence d'une culture territoriale par l'intermédiaire de la diffusion des connaissances. Attendu qu'un projet peut par ailleurs exister autrement que par des interventions physiques, notamment parmi les perceptions collectives puis les processus et modes de régulation sociale, Sylvain Paquette rappelle qu'il faut impérativement tenir compte du volet politique d'un tel projet. Il lui apparaît en effet inévitable d'assurer une justification publique du projet en favorisant une démarche citoyenne volontaire, en mettant en place un partenariat entre les acteurs et en valorisant de meilleures pratiques au niveau régional, national et international. En conclusion, il invite à l'ouverture d'un débat véritable intégrant tous les acteurs publics dans l'élaboration d'un véritable projet de paysage au Québec.

*Propos recueillis et mis en forme par Stéphanie Poirier
Agente de recherche INRS-UCS
Le 2 août 2006*